

## Concours de plaidoirie Gide - AJPK - JPC

19 mars 2013

### Exposé du litige

Raymond Rond de Bonberg en est convaincu : rien ne va plus en France depuis l'avènement de la République. Descendant en droite ligne des marquis d'Arnac-la-Poste, il ne supporte pas l'idée que sa famille ait pu être dépossédée de ses privilèges féodaux par les sans-culottes. Bonberg a donc décidé de consacrer sa vie à réparer à sa façon les erreurs de l'histoire : agrégé d'histoire du droit, il étudie sans relâche l'Ancien Régime depuis bientôt 30 ans ; il a composé plusieurs ouvrages qui démontrent la supériorité de l'organisation sociale anté-révolutionnaire.

Malheureusement, ses livres ne rencontrent pas le succès escompté. Son dernier opus, *Les immeubles par destination en droit coutumier féodal du Bas-Quercy*, a connu un échec particulièrement cuisant (93 exemplaires vendus, malgré une traduction en mandarin) dont il ne se remet que péniblement. Cet insuccès se traduit pour Raymond par une absence de revenus chronique : il n'a plus les moyens de chauffer son modeste logement depuis plusieurs années et, les soirs de grand froid, il dort dans les canapés de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Mauricette Delile est une riche héritière, qui n'a jamais eu à travailler, car elle a recueilli une très belle fortune, essentiellement constituée de terres et d'immeubles bâtis. A 58 ans, elle s'occupe toujours d'aider la jeunesse, et c'est à cette occasion qu'elle vient, somptueusement parée, à la bibliothèque Cujas pour rejoindre un brillant étudiant en histoire du droit, Tristan de Lamer, qui s'est spécialisé dans le financement des sociétés de publicains. Madame Delile rencontre Bonberg à cette occasion, et remarque, amusée, ses grosses lunettes carrées, son col roulé à la fraise incertaine, et sa veste en prince-de-galles trouée.

Elle comprend très vite le désir de son interlocuteur, dont elle mesure toute la difficulté de la situation, de s'élever au-dessus de la mêlée grouillante de la roture. Elle lui révèle un secret : elle possède l'îlot Mordu, au large de la côte vendéenne, qui est, lui précise-t-elle, "le dernier véritable espace de liberté sur Terre". Elle lui montre quelques photographies de l'endroit, qu'elle tire d'un sac pourtant très encombré : Bonberg voit une vaste étendue d'herbe sans aucun bâtiment, sans électricité, et ne dominant l'océan que d'un mètre cinquante.

Malgré cela, Bonberg supplie Mauricette Delile de lui vendre l'îlot Mordu, afin qu'il puisse restaurer l'honneur déchu de sa famille de la façon la plus glorieuse qui soit : en faisant de cette île son fief, son domaine, dont il sera le seul seigneur et maître. Mauricette Delile accepte, sans toutefois exprimer quelque opinion que ce soit sur les projets de Raymond. La vente est conclue moyennant un prix de 1,2 million d'euros. "Le prix de la liberté, Monseigneur", précise Mauricette Delile à Bonberg, submergé par la fierté.

Pour pouvoir payer ce prix, Bonberg vend le petit appartement qu'il possède dans le 5ème arrondissement de Paris, ainsi que tous ses biens, à l'exception d'un réchaud à gaz, d'une tente Chéqoua et de l'édition originale du traité de droit romain en 8 tomes de Friedrich Carl von Savigny.

Plein de résolution, Bonberg va s'installer sur son fief, mais il doit rapidement déchanter. Continuellement battu par les vents, l'îlot Mordu offre à son intrépide habitant un quotidien qui s'apparente plus à un essorage dans une machine à laver qu'à une vie rêvée sur une île paradisiaque. Après trois jours de vie insulaire, Bonberg n'a réussi qu'à se brûler tous les doigts en essayant - sans succès - de faire fonctionner son réchaud, et sa tente Cheqoua s'est envolée avant de disparaître dans l'Atlantique. Il survit dans l'igloo qu'il s'est construit avec les ouvrages de Savigny.

Affamé, hirsute et excédé, Bonberg rentre à Paris. Il découvre que l'îlot est une zone protégée inconstructible, ce que l'acte notarié ne révélait pas clairement. L'îlot vaut tout au plus 750.000 €. Bonberg, aidé par un jeune avocat au titre du pro bono, assigne la venderesse en annulation du contrat. Mais Madame Delile est partie vivre en Grèce avec Tristan de Lamer, sur une île plus avenante.